



Le Matin
1001 Lausanne
021/ 349 49 49
www.lematin.ch

Medienart: Print
Medientyp: Tages- und Wochenpresse
Auflage: 44'815
Erscheinungsweise: 6x wöchentlich

Themen-Nr.: 999.208
Abo-Nr.: 1095889
Seite: 12
Fläche: 29'113 mm²

La retraite à 67 ans déjà au cœur du débat!

● **ÉRIC FELLEY**

eric.felley@lematin.ch

PRÉVOYANCE «Depuis la dixième révision de l'AVS, aucune réforme d'envergure n'a pu être menée à terme.» Rapporteuse de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS), la conseillère nationale Isabelle Moret (PLR/VD) a lancé hier cette phrase en guise d'avertissement pour cadrer la difficulté du débat sur l'avenir des retraites en Suisse. Au lendemain du refus par le peuple de l'initiative «AVS+», le Conseil national a repris le projet d'Alain Berset «Prévoyance 2020». La Vaudoise a rappelé les points qui font une majorité de la CSSS, soit un âge de référence à 65 ans pour les deux sexes et une flexibilisation de l'âge de la retraite entre 62 et 70 ans.

Taux de conversion abaissé

Une large majorité estime aussi que le taux maximal de conversion du capital accumulé dans le 2e pilier doit être abaissé de 6,8% à 6% en raison de la baisse de rendement des marchés financiers. Là, cela se complique. Tout le monde voudrait compenser cette baisse pour maintenir le niveau des rentes. Dans ce sens, le Conseil des Etats souhaite une augmentation de 70 francs en faveur de nouvelles rentes AVS. Cette mesure, qualifiée d'«arrosoir» par la Vaudoise, coûterait

1,5 milliard de francs et la majorité de la CSSS la refuse.

Mais le point le plus sensible est la mention, dans les propositions de la CSSS, d'un âge de la retraite de 67 ans. Le texte introduit un mécanisme «en deux temps». Si la caisse AVS descend au-dessous d'un taux de couverture annuel de 100%, le Conseil fédéral doit proposer un plan de financement. S'il descend au-dessous des 80%, l'âge de la retraite monte automatiquement de 4 mois tous les ans jusqu'à 67 ans.

«Idéalement, l'automatisme ne devrait jamais être déclenché, a précisé Isabelle Moret. Mais grâce à cette automaticité, nous nous assurons que les conflits partisans de ces prochaines décennies ne mettront pas l'AVS en faillite.» Autrement dit le peuple

n'aurait pas à se prononcer à ce moment-là. Cette solution fait réagir avec ironie Jean-François Steiert (PS/FR): «Elle n'a qu'un seul défaut: elle est le facteur tueur de l'ensemble du projet...»

Alain Berset a rappelé en guise d'introduction le sort réservé aux dernières votations concernant l'AVS: «En 2004, une révision a fait 32% de oui. En 2010, une autre a fait 27% de oui. Hier, l'initiative «AVS+» a fait 40% de oui... Seul un projet équilibré a une chance de passer devant le peuple.»

Mais il n'a pas caché son scepticisme devant l'état d'esprit du Conseil national: «Je serai heureux que le projet puisse poursuivre sa course au Parlement.»

Un premier écueil a été évité. Une proposition de dernière minute du conseiller national Thomas Aeschi (UDC/ZG) de découper le projet a été refusée par les autres groupes. La discussion de détail se poursuit jusqu'à jeudi.

Isabelle Moret prévient: le débat sur les retraites sera difficile.



Vvain Geneva